

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1610

5 juillet 2013

SOMMAIRE

Aldoxlux Holding A.G.	77271	G.T. Experts Comptables S.à r.l.	77273
Algori S.A.	77271	Hangzhou Development Company S.A.	77275
Alignment Global Fund	77272	Henderson Asia-Pacific Indirect Property Fund Management S.à r.l.	77275
Alsalex Trans S.à r.l.	77272	Ingenium	77278
Amethis Partners S.A.	77270	Jack-2 S.à r.l.	77278
AMP Capital Investors (CLH No. 1) S. à r.l.	77271	Jantinori 2 S.à r.l.	77278
Arches Investments S.A.	77270	J.L. Management S.A.	77277
Arfo Participations S.A., SPF	77270	Karson S.à r.l.	77279
Binigaus Trier SG S.C.A.	77270	Kempen Alternative Investment Fund ...	77279
Cedar Participations S.A.	77269	Kolya Finance S.à r.l.	77279
Credit Suisse Custom Markets	77280	Samory Enterprises S.A.	77264
Crystal Violet S.à r.l.	77234	SEGRO Luxembourg S.à r.l.	77239
Culloden S.à r.l.	77234	SHCO 15 S.à r.l.	77264
EILAN INTERNATIONAL Spf S.A.	77276	SHCO 15 S.à r.l.	77248
Estates Management S.A.	77276	Sinvest Group	77269
Eurofield S.A.	77276	Sinvest S.A.	77269
Falcon Equity S.à r.l.	77276	Société Anonyme des Eaux Minérales de Beckerich S.A.	77269
Falcon Investor S.à r.l.	77277	SOF-VI International Holdings Lux, S.à r.l.	77264
Findexa Luxembourg S.à r.l.	77277	Soho Holding	77264
Francesca International S.A.	77274	Sushi House SA	77239
Fullerton Lux Funds	77273	Temistocle S.A.	77239
Funds For Good S.A.	77272	Three Hills Capital I S.C.A.	77249
G.C.C. International S.A.	77273	Unican Luxembourg S.A.	77280
Germany White Invest S.A.	77272	Wadi Ventures Management Company S.à r.l.	77234
Goblet Lavandier & Associés Ingénieurs- Conseils S.A.	77274		
Grand City Properties S.A.	77274		
Greenwood S.A.	77275		
G.R.S. Participations S.à r.l.	77274		

Crystal Violet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.369.950,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 141.991.

Par résolutions signées en date du 15 mai 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Jean Le Creurer, avec adresse professionnelle au 26, Esplanade, JE2 3QA St Helier, Jersey, au mandat de gérant de classe B, avec effet au 15 mai 2013 et pour une durée indéterminée.

2. Acceptation de la démission d'Andrew Bennett, avec adresse professionnelle au 26, Esplanade, JE2 3QA St Helier, Jersey, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 15 mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013063741/15.

(130078411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

Culloden S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 138.194.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 10 mai 2013

Le siège social de la société est transféré du 40 Avenue Monterey, L - 2163 Luxembourg au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg avec effet au 2 Mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063742/11.

(130078615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

Wadi Ventures Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 170.798.

In the year two thousand and thirteen, on the tenth of May.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of WADI VENTURES Management COMPANY S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 170.798 (the Company), which has been incorporated pursuant to a deed of Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, on August 1st, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2324, dated September 18th, 2012, whose articles of association have not yet been amended since (the Articles):

1. Jonathan Pacifici & Partners Ltd., a company incorporated and existing under the laws of Israel, registered with the Register of Jerusalem under number 513847806 and with registered office at 16/3, Benjamin Mitudela St., IL-92306 Jerusalem,

here represented by Mrs Orietta RIMI, private employee, with professional address at 26/28, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Jerusalem (Israel), on April 19th, 2013;

2. SDB Srl, a company incorporated and existing under the laws of Italy, registered with the Trade and Companies Register in Milan under number MI/1979652 and with registered office at Via Canova 8, I-20145 Milan,

here represented by Mrs Orietta RIMI, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Milan (Italy), on April 19th, 2013;

3. Mr Marco CARRAI, manager, born in Florence (Italy) on March 16th, 1975, and residing at Via Salvador Allende 23, I-50022 Greve in Chianti,

here represented by Mrs Orietta RIMI, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Greve in Chianti (Italy), on April 22nd, 2013;

4. Mr Gianpaolo MOSCATI, manager, born in Cascina (Italy) on November 28th, 1945, and residing at Via Mazzini 18, I-50012 Antella,

here represented Mrs Orietta RIMI, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Antella (Italy), on April 24th, 2013; and

5. Mr Renato Attanasio SICA, manager, born in Kingston, Ontario (Canada) on August 30th, 1963, and residing at Via Etruria 44, I-00183 Rome,

here represented by Mrs Orietta RIMI, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Rome (Italy), on April 23rd, 2013.

Hereinafter the appearing parties are together referred to as the Shareholders.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. Currently, Jonathan Pacifici & Partners Ltd. holds fifty (50) shares, SDB Srl holds fifty (50) shares, Mr Marco CARRAI holds fifty (50) shares, Mr Gianpaolo MOSCATI holds fifty (50) shares and Mr Renato Attanasio SICA holds fifty (50) shares, in the share capital of the Company;

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of five thousand euro (EUR 5,000) in order to bring the Company's share capital from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) to seventeen thousand five hundred euro (EUR 17,500) by the issuance of one hundred (100) new shares with a par value of fifty euro (EUR 50) each.

2. Subscription and payment of the share capital increase specified in item 1. above by the payment of two new Shareholders by a contribution in cash of an amount of five thousand euro (EUR 5,000) and renunciation of the actual Shareholders to their subscription rights.

3. Subsequent amendment to article 5 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1. above.

4. Amendment of article 4.2. of the English version of the Articles so that it will henceforth have the following wording:

"4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders."

5. Miscellaneous.

III. The Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of five thousand euro (EUR 5,000) in order to bring the Company's share capital from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) to seventeen thousand five hundred euro (EUR 17,500) by the issuance of one hundred (100) new shares with a par value of fifty euro (EUR 50) each.

Second resolution

The Shareholders resolve to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Intervention - Renouncement - Subscription - Payment

All the actual Shareholders expressly renounced to their subscription rights.

There then appeared:

1) FB GROUP SRL, a company incorporated and existing under the laws of Italy, registered with the Trade and Companies Register of Modena (Italy) under number REA 325310 and having its registered office at 1, Via Lenin, I-41012 Carpi (MO), here represented by Mrs Orietta RIMI, private employee, with professional address at 26/28, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Carpi (MO) (Italy), on April 24th, 2013,

who declares to subscribe to fifty (50) shares and to pay them up, fully in cash, at its par value of fifty euro (EUR 50) each, so that the total amount of two thousand five hundred euro (EUR 2,500) is at the disposal of the Company;

2) Mr Pier Luigi CURCURUTO, manager, born in Arezzo (Italy) on April 5th, 1950 and residing at 21, Corso Massimo d'Azeglio, I-10126 Torino, here represented by Mrs Orietta RIMI, private employee, with professional address at 26/28, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Torino (Italy), on April 22nd, 2013,

who declares to subscribe to fifty (50) shares and to pay them up, fully in cash, at its par value of fifty euro (EUR 50) each, so that the total amount of two thousand five hundred euro (EUR 2,500) is at the disposal of the Company.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The notary has been given evidence of the contribution in cash of an aggregate amount of five thousand euro (EUR 5,000), under the form of a blocking certificate.

The Shareholders resolve to record that the shareholding of the Company is, further to the capital increase, from now on as follows:

SHAREHOLDERS	NUMBER OF SHARES
Jonathan Pacifici & Partners Ltd.	50
SDB Srl	50
Mr Marco CARRAI	50
Mr Gianpaolo MOSCATI	50
Mr Renato Attanasio SICA	50
FB GROUP SRL	50
Mr Pier Luigi CURCURUTO	50
Total:	<u>350</u>

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the shareholders resolve to amend article 5 of the Articles, which will henceforth have the following wording:

" Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at seventeen thousand five hundred euro (EUR 17,500), represented by three hundred and fifty (350) shares, having a nominal value of fifty euro (EUR 50) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced by a resolution of the shareholders, adopted in the manner required for amending these Articles."

Fourth resolution

The Shareholders decide to amend the English version of article 4.2. of the Articles, which will henceforth have the following wording:

" 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders."

Estimate of Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

Declaration

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, such person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le dix mai.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de WADI VENTURES MANGAMENT COMPANY S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170.798 (la Société), constituée suivant acte reçu par Maître Carlo WERSANDT notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 1^{er} août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2324, en date du 18 septembre 2012, dont les statuts n'ont pas encore été modifiés depuis (les Statuts):

1. Jonathan Pacifici & Partners Ltd., une société de droit israélien, immatriculée auprès du Registre de Jérusalem sous le numéro 513847806 et ayant son siège social au 16/3, Benjamin Mitudela St., IL-92306 Jerusalem,

représentée par Madame Orietta RIMI, employée privée, avec adresse professionnelle au 26/28, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Jérusalem (Israël), le 19 avril 2013;

2. SDB Srl, une société de droit italien, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro MI/1979652 et ayant son siège social au Via Canova 8, I-20145 Milan,

représenté par Madame Orietta RIMI, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Milan (Italie), le 19 avril 2013;

3. Monsieur Marco CARRAI, Manager, né à Florence (Italie) le 16 mars 1975, demeurant au Via Salvador Allende 23, I-50022 Greve in Chianti,

représenté par Madame Orietta RIMI, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Greve in Chianti (Italie), le 22 avril 2013;

4. Monsieur Gianpaolo MOSCATI, Manager, né à Cascina (Italie), le 28 novembre 1945, demeurant au Via Mazzini 18, I-50012 Antella,

représenté par Madame Orietta RIMI, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Antella (Italie), le 24 avril 2013; et

5. Monsieur Renato Attanasio SICA, Manager, né à Kingston, Ontario (Canada) le 30 août 1963, demeurant au Via Etruria 44, I-00183 Rome,

représenté par Madame Orietta RIMI, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Rome (Italie), le 23 avril 2013.

Ensemble, il sera fait référence aux parties comparantes en tant qu'Associés

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Actuellement, Jonathan Pacifici & Partners Ltd. détient cinquante (50) parts sociales, SDB Srl détient cinquante (50) parts sociales,

Monsieur Marco CARRAI détient cinquante (50) parts sociales, Monsieur Gianpaolo MOSCATI détient cinquante (50) parts sociales et Monsieur Renato Attansio SICA détient cinquante (50) parts sociales dans le capital social de la Société;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social souscrit de la Société d'un montant de cinq mille euros (5.000.- EUR) afin de porter le capital social de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) à dix-sept mille cinq cents euros (17.500.- EUR) par l'émission de cent (100) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (50.- EUR) chacune;

2. Souscription et paiement de l'augmentation de capital social mentionnée au point 1. ci-dessus par des versements en espèces par deux nouveaux associés d'un montant de cinq mille euros (5.000.- EUR) et renonciation des associés actuels à leur droit de souscription;

3. Modification subséquente de l'article 5 des Statuts afin de refléter l'augmentation du capital social adoptée au point 1. ci-dessus;

4. Modification de la version anglaise de l'article 4.2. des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **4.2.** The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders."

5. Divers.

IV. Les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de cinq mille euros (5.000.- EUR) afin de porter le capital social de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) à dix-sept mille cinq cents euros (17.500.- EUR) par l'émission de cent (100) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (50.- EUR) chacune.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'accepter et d'acter la souscription et la libération de l'augmentation de capital comme suit:

Intervention - Renonciation - Souscription - Libération

Tous les Associés actuels renoncent expressément à leur droit de souscription.

Sont ensuite intervenus aux présentes:

1) FB GROUP SRL, une société de droit italien, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Modena (Italie), sous le numéro REA 325310 et ayant son siège social au 1, Via Lenin, I-41012 Carpi (MO), ici représentée par Madame Orietta RIMI, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Carpi (MO) (Italie), le 24 avril 2013,

qui déclare souscrire à cinquante (50) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (50.- EUR) chacune; le montant a été entièrement libérés en espèces, de sorte que le montant total de deux mille cinq cents euros (2.500.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société;

2) Monsieur Pier Luigi CURCURUTO, manager, né à Arezzo (Italie) le 5 avril 1950 et demeurant au 21, Corso Massimo d'Azeglio, I-10126 Torino, ici représenté par Madame Orietta RIMI, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Torino (Italie), le 22 avril 2013,

qui déclare souscrire à cinquante (50) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (50.- EUR) chacune; le montant a été entièrement libérés en espèces, de sorte que le montant total de deux mille cinq cents euros (2.500.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La preuve de l'apport en espèces d'un montant total de cinq mille euros (5.000.- EUR) a été donnée au notaire sous forme d'un certificat de blocage.

Les Associés décident d'enregistrer que les parts sociales dans la Société seront, suivant la présente augmentation de capital, désormais détenues comme suit:

ASSOCIES	NOMBRE DE PARTS SOCIALES
Jonathan Pacifici & Partners Ltd.	50
SDB Srl	50
Monsieur Marco CARRAI	50
Monsieur Gianpaolo MOSCATI	50
Monsieur Renato Attanasio SICA	50
FB GROUP SRL	50
Monsieur Pier Luigi CURCURUTO	50
Total:	<u>350</u>

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, les associés actuels décident de modifier l'article 5 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à dix-sept mille cinq cents euros (17.500.- EUR), représenté par trois cent cinquante (350) parts sociales, ayant une valeur nominale de cinquante euros (50.- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés, statuant comme en matière de modification des statuts.»

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier la version anglaise de l'article 4.2. des Statuts afin de lui donner désormais la teneur suivante:

" 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders."

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec la présente augmentation de capital est d'environ mille deux cents euros (1.200.- EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu à la personne comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: O. Rimi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 13 mai 2013. LAC/2013/21844. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013065788/244.

(130080424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Temistocle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 100.897.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TEMISTOCLE S.A.

Alexis DE BERNARDI / Roberto PIATTI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013065744/12.

(130081165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Sushi House SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 11, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 134.538.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SUSHI HOUSE SA

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013065735/11.

(130080604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

SEGRO Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 177.317.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighth day of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

SEGRO Overseas Holdings Limited, a private limited company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR and registered in England and Wales at Companies House under number 01054564,

here represented by Flora Gibert, employee residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on 26 April 2013.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

1. "Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of SEGRO Luxembourg S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

- (a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or
- (b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 12.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Object. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, the sole signature of any Manager.

11. Board meetings.

11.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

11.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

11.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 11.5.

11.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

11.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

11.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

11.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

12. Shareholders' resolutions.

12.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

12.2 Subject as provided in Articles 12.3, 12.4 and 12.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

12.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

12.4 Subject as provided in Article 12.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

12.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

12.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

12.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

12.8

12.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

12.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 12.8.1 and the above provisions of Article 12.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

13. Business year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

14. Distributions on shares.

14.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

14.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

14.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these

Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 12. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16. Interpretation and Luxembourg law.

16.1 In these Articles:

16.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

16.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

16.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

16.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

SEGRO Overseas Holdings Limited	12,500 Shares
Total:	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred Euros.

Sole shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

1) The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:

- Laurence Yolande Raoult ep Giard, born in Neuilly-Sur-Seine, France on 31 July 1970 and having her professional address at 20 rue Brunel, 75017 Paris, France;

- Ann Octavia Peters, born in Moreton In The Marsh, England on 25 February 1969 and having her professional address at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;

- James Vernon Hartley, born in Ipswich, England on 28 August 1978 and having his professional address at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;

- Julien Albert Jean de Paz, born in Champigny sur Marne, France on 11 May 1978 and having his professional address at 20 rue Brunel, 75017 Paris, France; and

- Cyril Bruno Derkenne, born in 75016-Paris 16^e on 10 May 1973 and having his professional address at 20 rue Brunel, 75017 Paris, France.

2) The Company shall have its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he/she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le huit mai,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

SEGRO Overseas Holdings Limited, une private limited company constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR et immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles auprès de Companies House sous le numéro 01054564,

ici représentée par Flora Gibert, résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 26 avril 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte de la constitution d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. "Forme - Dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de SEGRO Luxembourg S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance;

ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'article 12.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" désignent les détenteurs des Parts Sociales au moment donné et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins des droits de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession lors d'une assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, en cas de décès, à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins les trois-quarts des Parts Sociales détenues par les survivants aient approuvé cette cession ou dans les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment donné par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée à un moment donné par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts aux Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 en cas de pluralité de Gérants, la signature de tout Gérant.

11. Réunions du conseil de gérance

11.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nomme un président.

11.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Gérants ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

11.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'article 11.5.

11.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

11.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tout autre équipement de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement traitées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

11.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

11.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

12. Résolutions des associés.

12.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

12.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3, 12.4 et 12.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

12.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

12.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 12.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (incluant un changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

12.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

12.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Associés ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

12.8

12.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

12.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y a pas de condition de quorum pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par pièces jointes à un email) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 12.8.1 et des présentes dispositions 12.8.2, que les Associés aient voté ou non.

13. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

14. Distribution sur parts sociales.

14.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent du capital social de la Société.

14.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

14.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des acomptes sur dividendes au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés peuvent devoir être remboursés par le(s) Associé(s).

15. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par l'assemblée générale des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 12. Dans le cas où la Société n'a qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

16. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

16.1 Dans les présents Statuts:

16.1.1 une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles entrées en vigueur (avec ou sans modifications);

16.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

16.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

16.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise."

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

SEGRO Overseas Holdings Limited	12,500 Parts Sociales
Total:	12,500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentant la totalité du capital social et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des Associés, a pris, au travers de son mandataire, les résolutions suivantes:

- 1) Les personnes suivantes sont nommées Gérants de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:
 - Mme Laurence Yolande Raoult ép. Giard, née le 31 juillet 1970 à Neuilly-sur-Seine, France et ayant sa résidence professionnelle au 20 rue Brunel, 75017 Paris, France;
 - Mme Ann Octavia Peters, née le 25 février 1969 à Moreton In The Marsh, Grande-Bretagne et ayant sa résidence professionnelle à Cunard House, 15 Regent Street, Londres SW1Y 4LR;
 - M. James Vernon Hartley, né le 28 août 1978 à Ipswich, Grande-Bretagne et ayant sa résidence professionnelle à Cunard House, 15 Regent Street, Londres SW1Y 4LR;
 - M. Julien Albert Jean de Paz, né le 11 mai 1978 à Champigny sur Marne, France et ayant sa résidence professionnelle au 20 rue Brunel, 75017 Paris, France; et
 - M. Cyril Bruno Derkenne, né le 10 mai 1973 à 75016-Paris 16e et ayant sa résidence professionnelle à 20 rue Brunel, 75017 Paris, France.

- 2) Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC, le 13 mai 2013. Relation: LAC/2013/21814. Reçu soixante quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013065712/517.

(130080942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

SHCO 15 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2016 Luxembourg, 8, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 149.529.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013065716/10.

(130080840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Three Hills Capital I S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 177.313.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighth day of May

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED

1) Three Hills Partners I S.à.r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 48 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 119 924 (the "Unlimited Shareholder");

2) Mauro Moretti, born on 17 July 1981, with passport N. AA1370944, having its registered address at Flat 11, 42 Egerton Gardens, London SW3 2BZ,

(the "Limited Shareholder"),

here represented by Magali Fetique, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up the following articles of incorporation of a "Société en Commandite par Actions" which they declared to organize among themselves:

1. Form and Corporate name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Three Hills Capital I S.C.A. (the "Company"), a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Manager as defined in Article 8.1 (the "Manager").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Manager.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects.

3.1 The Company's object is to directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.3 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law (the "Luxembourg Law").

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfill its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital of the Company is thirty-one thousand and five Euro (€ 31,005.-) represented by:

5.1.1 Thirty-one thousand (31,000) shares with a nominal value of one Euro (€ 1,-) ("actions de commandite", the "Unlimited Shares") held by the Unlimited Shareholder;

5.1.2 Five (5) shares with a nominal value of one Euro (€ 1,-) each ("actions de commanditaire", the "Limited Shares") held by the Limited Shareholders, divided as follows:

- a) 1 class "A" share (the "Class A Share");
- b) 1 class "B" share (the "Class B Share");
- c) 1 class "C" share (the "Class C Share");
- d) 1 class "D" share (the "Class D Share"); and,
- e) 1 class "E" share (the "Class E Share").

5.1.3 Without prejudice to other designations used in the Articles, the Class A to E Shares are together referred to as the "Classes of Shares" and each a "Class of Shares"; and the shares of any Class of Shares as well as the Unlimited Shares are together referred to as the "Shares" and each a "Share";

5.1.4 "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and " Shareholder" shall be construed accordingly;

5.1.5 "Unlimited Shareholder" means the holder at the relevant time of the Unlimited Shares;

5.1.6 "Limited Shareholders" means the holders at the relevant time of the Limited Shares and "Limited Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Shares are in registered form.

5.3 A register of registered shares shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any Shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the 1915 Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Share certificates can also be issued to the Shareholders.

5.4 The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares.

5.5 If a registered Shareholder does not provide any address where the notices and information issued by the Company can be sent, this should be mentioned in the Shareholders' register and the address of the Shareholder shall be supposed to be the Registered Office of the Company or another address which shall be registered until such holder provides another address to the Company.

5.6 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.7 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.8 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.9 The subscribed share capital may be increased by a Shareholders' Resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

5.10 If any Shares are issued on terms that they are not fully paid up on issue, then payment of the balance due shall be made at such time and upon such conditions as the Manager may determine provided that all such Shares are treated equally.

5.11 The Company can proceed to the repurchase of its own Limited Shares by decisions of the Manager subject to the availability of funds determined by the Manager on the basis of relevant Interim Accounts.

5.12 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of one or more entire Class(es) of Shares through the repurchase by the Company and subsequent cancellation of all the Limited Shares in issue in such Class(es) of Shares. In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares, such repurchase and cancellations of Classes of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class E). For the avoidance of doubt, no Class A Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class B Shares are outstanding; no Class B Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class C Shares are outstanding; no Class C Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class D Shares are outstanding; no Class D Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class E Shares are outstanding.

5.13 In the event of a repurchase of a Class of Shares (in the order provided for in this article 5) for the purpose of a share capital reduction, such Class of Shares shall give right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class of Shares to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the Manager) and the holders of the repurchased Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class of Shares held by them.

5.14 Upon the repurchase of the Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.15 The Limited Shares so repurchased shall be immediately cancelled in accordance with the requirement of the Luxembourg Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 The Shares will be transferable in accordance with the 1915 Law except otherwise provided in the Articles.

7.2 Any transfer of the Unlimited Shares shall be subject to the passing of Shareholders' Resolutions:

7.2.1 approving the transfer; and

7.2.2 amending Article 8.1 to reflect the replacement as Manager of the transferor of the Unlimited Shares by the transferee.

7.3 Any transfer of Limited Shares shall be subject to the prior consent of the Manager which shall not be unreasonably withheld.

8. The manager.

8.1 The Company will be managed by Three Hills Partners I S.a.r.l. in its capacity as sole Unlimited Shareholder or "actionnaire commandite" (the "Manager").

8.2 The Manager has the power to take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to a meeting of Shareholders (the "Shareholders' Meeting").

8.3 A Manager may be removed from office, only for gross negligence or wilful misconduct, by a Shareholders' Meeting adopted in the same manner as is provided for by Luxembourg Law and these Articles for the amendment of the Articles. If following the removal of the Manager from office, there is no other Manager, then the Manager must be immediately replaced by a new Manager who must be an Unlimited Shareholder by Shareholders Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles. The Manager to be removed will not have any veto right in its capacity as Unlimited Shareholder relating to its removal and/or replacement. A removal of a Manager will not terminate the Company.

8.4 In the event of the legal incapacity or inability to act of the Manager, the Company will not terminate and the Supervisory Board may appoint an administrator, who may or may not be a Shareholder, who shall adopt urgent measures and those of ordinary administration until a Shareholders' Meeting is held. Any administrator will convene a Shareholders' Meeting in accordance with the Articles within fifteen days of his appointment. An administrator will be liable only for the performance of his mandate.

9. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

9.1 the Manager, acting by the signature of any legal representative or representatives;

9.2 the sole signature of any other person to whom such a power has been delegated in accordance with Articles 10.1 or 10.3 to the extent such a power has been delegated to him.

10. Delegation of powers.

10.1 The day to day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated by the Manager to one or more agents (each a "Daily Manager"), acting alone or jointly.

10.2 A Daily Manager need not be a Shareholder.

10.3 The appointment and removal, powers, duties and emoluments of the Daily Managers will be determined by the Manager.

10.4 The Manager may delegate any of its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and may remove any such agent and determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

10.5 No powers will be delegated by the Manager to any Limited Shareholder and no Limited Shareholder may represent the Company.

11. Liability of the shareholders.

11.1 The Unlimited Shareholder will be liable with the Company (solidairement responsable) for the liabilities of the Company to the extent required by Luxembourg Law, including article 102 of the 1915 Law.

11.2 The Limited Shareholders shall not act on behalf of the Company other than by exercising their rights as shareholders in general meetings of the Company and shall only be liable to pay to the Company the par value, and any issue premium payable, on the Shares they respectively hold in the Company (to the extent not already paid).

12. Supervisory board and Auditor.

12.1 The Company is either supervised by a supervisory board (the "Supervisory Board") or by one or more approved auditor (réviseur d'entreprise agréé), in the latter case where such appointment is required by the Luxembourg Law or where such appointment is permitted by Luxembourg Law and chosen by the Company the ("Auditor").

12.2 The general meeting of the Shareholders appoints the Auditor and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In case the Auditor is elected without mention of the term of its mandate, it is deemed to be elected for six (6) years from the date of its election.

12.3 The Auditor may be re-appointed.

12.4 The Supervisory Board shall consist of three (3) members (each a "Supervisory Board Member"). The Supervisory Board Members shall neither participate in nor interfere with the management of the Company but may advise the Manager on such matters as the Manager may determine.

12.5 Meetings of the Supervisory Board ("Supervisory Board Meetings") may be convened by any Supervisory Board Member.

12.6 Notices of any meeting of the Supervisory Board will be given by letter, fax or by email to all members with a reasonable notice in light of the circumstances in advance of the time set for such meeting. The notice will set out the time and the place of the meeting and it will contain the agenda. The Supervisory Board Members may validly debate and take decisions at a Supervisory Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Supervisory Board Members have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Supervisory Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.7 A Supervisory Board Member may appoint any other Supervisory Board Member (but not any other person) to act as his representative (a "Supervisory Board Member's Representative") at a Supervisory Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Supervisory Board Meeting.

12.8 The Supervisory Board can only validly debate and take decisions if at least half of the Supervisory Board Members are present or represented. Decisions of the Supervisory Board shall be adopted by a simple majority of the Supervisory Board Members present or represented.

12.9 A Supervisory Board Member or his Supervisory Board Member's Representative may validly participate in a Supervisory Board Meeting through the medium of video-conferencing equipment or telecommunication means allowing the identification of each participating Supervisory Board Member. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Supervisory Board Members shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Supervisory Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of Supervisory Board Members (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place. A meeting held in this way is deemed to be held at the Registered Office.

12.10 A resolution in writing signed by all the Supervisory Board Members (or in relation to any Supervisory Board Member, his Supervisory Board Member's Representative) shall be as valid and effective as if it had been passed at a Supervisory Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Supervisory Board Members concerned.

12.11 The minutes of a Supervisory Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Supervisory Board Meeting may be certified by any Supervisory Board Member present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 The Shareholders' Meeting shall have such powers as are vested in it pursuant to these Articles or the Luxembourg Laws, and shall not have any powers reserved to the Manager by the Luxembourg Law. As envisaged by Article 111 of the 1915 Law, the Shareholders' Meeting shall amend the Articles only with the agreement of the Manager (subject as provided in Article 8.3).

13.2 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.3 Subject as provided by the 1915 Law and Articles 13.5, 13.6 and 16, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.4 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their commitment to the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.5

13.5.1 An extraordinary Shareholders' Meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless (a) at least one half of the Shares are represented and (b) the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, where applicable, the text of those which concern the objects or the form of the Company.

13.5.2 If the first of the conditions in Article 13.5.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. That convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Shares represented.

13.5.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by (i) at least two-third of the votes cast (ii) a favourable vote of the Unlimited Shareholder (for avoidance of doubt, the Unlimited Shareholder has a veto right). Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

13.6 A Shareholders' Meeting may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 Each Shareholder may vote through voting forms in the manner set out in the convening notice in relation to a Shareholders' Meeting. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box. Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the Shareholders' Meeting to which they relate and which comply with the requirements set out in the convening notice.

13.9 The Shareholders are entitled to participate in a Shareholders' Meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present for the calculation of quorum and majority conditions and voting. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting where deliberations shall be online without interruption.

13.10 The Manager shall have the powers and obligations to adjourn a Shareholders' Meeting as set out in the 1915 Law.

13.11 The Annual Shareholders' Meeting of the Company will be held on the last Thursday of the Month of April at 3.00p.m. of each year in the City of Luxembourg.

13.12 The Manager or the Supervisory Board may convene a Shareholders' Meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month if Shareholders representing one-tenth of the capital require this in writing with an indication of the agenda.

13.13 Convening notices for every Shareholders' Meeting shall contain the agenda and shall take the form of announcements published twice, with a minimum interval of eight days, and eight days before the meeting, in the Mémorial and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight days before the Meeting to registered Shareholders, but no proof need be given that this formality has been complied with. Where all the Shares are in registered form, the convening notices may be made only by registered letters.

13.14 One or more of the Shareholders who together hold at least ten percent of the subscribed capital may request that one or more additional items be put on the agenda of any Shareholders' Meeting. Such a request shall be sent to the Registered Office by registered mail, at least five days prior to the meeting.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

14.2 The Manager draws up the balance sheet and the profit and loss account. The Manager submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual Shareholders' Meeting to the Supervisory Board or Auditor who shall make a report containing comments on such documents.

15. Reporting.

15.1 The Manager will prepare and deliver a quarterly report for the Limited Shareholders. Such report will contain the main KPIs of the assets on balance sheet.

15.2 With regards to investments in private companies, the Manager will give an overview of the relevant financial performance for the quarter, the net financial position of the companies, a commentary on performance and an update, if any, on the exit path. Such report will be circulated no later than 45 days after the end of each quarter together with dial-in details for a conference call, to be held between 7 and 15 days after the circulation of the report, during which the Limited Shareholders will be able to discuss the report with the Manager.

16. Distributions on shares.

16.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

16.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Luxembourg Law and by these Articles, the Shareholders agree that the Company shall remit cash available for remittance to the Shareholders, by virtue of the rights attached to their Shares as distribution of dividends, share premium, if any, or other reserves, if any, or repayment of capital by virtue of a capital reduction, or as redemptions of Limited Shares, in the following priority:

16.2.1 Firstly a preferred return to the Limited Shareholders equivalent to the amount which makes the internal rate of return (the "IRR") of their respective investment in any instrument issued by the Company, excluding shares issued by the Company (the "Instrument Gain") equal to 8%, whereby the IRR is defined as the discount rate at which the net present value of costs (negative cash flows) of the investment in any instrument issued by the Company, excluding shares issued by the Company for the Limited Shareholders equals to the net present value of the benefits (positive cash flows) deriving from the investment in any instrument issued by the Company;

16.2.2 Secondly, a return to the Unlimited Shareholder in an amount equal to 25% of the Instrument Gain;

16.2.3 thereafter, the holders of Class A Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred return representing 0.25% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class B Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred return representing 0.30% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class C Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred return representing 0.35% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class D Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred return representing 0.40% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class E Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred return representing 0.45% of the nominal value of the Shares issued by the Company; and,

16.2.4 finally, all remaining income available for further distribution in the Company, if any, shall be distributed as follows:

- (i) eighty per cent (80%) to the Limited Shareholders; and
- (ii) twenty per cent (20%) to the Unlimited Shareholder.

For the avoidance of doubt, the payments are to be made on a pari passu basis between the holders of the Class of Shares.

For the avoidance of doubt, the mere existence of an Available Amount does not establish a claim of the Shareholders on its distribution given that, in accordance with the above mentioned provisions, any such distribution (and the determination of the amount thereof) are subject to prior Shareholders approval.

16.3 Notwithstanding the preceding provisions, the Manager may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits, share premium and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Luxembourg Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

17. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by a Shareholders' Meeting by a resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the words "include" or "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

18.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.1.4 The defined words used in these Articles have the following meanings:

Available Amount Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves as reserved in accordance with article 5 of the Articles and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled, to the extent this amount constitute an available reserve, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Luxembourg Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Luxembourg Law or of the Articles.

Cancellation Value Per Share Shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled

Total Cancellation Amount Shall be an amount determined by the Manager and approved by the Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts and subject to the waterfall provided in article 15.2. The Total Cancellation Amount for each of the Classes E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares, unless otherwise resolved by the Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

Interim Accounts Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

- In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription

The capital has been subscribed as follows:

	Limited Shares:	Unlimited Shares:	Subscription Price in Euro
Three Hills Partners I S. à .r.l. /		31,000	31,000.-
Mauro Moretti	1 Class A Share	/	1,-
	1 Class B Share		1,-
	1 Class C Share		1,-
	1 Class D Share		1,-
	1 Class E Share		1,-
TOTAL OF SHARES	5	31,000	31,005.-

All these shares have been partially paid up, so that the sum of thirty-one thousand and five Euro (€ 31,005.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Transitory measures

The first financial year will begin on the incorporation date and will end on the 31st of December 2013.

The first ordinary general meeting will be held in 2014.

First general meeting of shareholders.

The above Shareholders representing the totality of Shares and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold a general meeting of Shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

- The Company's Registered Office is fixed at 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.
- The following entity is appointed as Auditor for an undetermined duration: Veridice S.a r.l., a company with its registered office at 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade Register under number B 154.843

Expenses

The expenses, remunerations or charges, in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at about one thousand three hundred Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, he/she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le huit mai.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

ONT COMPARU:

1) Three Hills Partners I S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de EUR 12.500,-, ayant son siège social au 48, boulevard Grand Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, et inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119 924 (l'"Actionnaire Commandité");

2) Mauro Moretti, né le 17 juillet 1981, passeport N. AA1370944, ayant son adresse au Flat 11, 42 Egerton Gardens, London SW3 2BZ; (les"Actionnaires Commanditaires"),

Ici représentées par Magali Fétique demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations délivrées sous seing privé.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le Notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui auprès de l'administration de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une "Société en Commandite par Actions" de droit luxembourgeois dont ils ont arrêté les statuts comme suit et qu'ils déclarent constituer entre eux:

1. Forme - Dénomination. Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de Three Hills Capital I S.C.A. (la "Société"), une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et y compris par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée de temps à autre (la "Loi").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans à Luxembourg-ville, Grand- Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-duché de Luxembourg par le Gérant tel que défini à l'article 8.1 (le "Gérant").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une Société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant.

2.4 La Société peut avoir des filiales, des succursales et d'autres bureaux à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objet.

3.1 L'objet social de la Société est de directement ou indirectement acquérir, détenir ou disposer d'intérêts et de participations au Luxembourg ou dans des entités étrangères, par tous moyens et d'administrer, développer et gérer cette détention d'intérêts ou de participations.

3.2 La Société peut également directement ou indirectement, investir, acquérir, détenir ou disposer de toute sorte d'actifs par tous moyens.

3.3 La Société peut également procéder à des investissements immobiliers directement ou par le biais de participations directes ou indirectes dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.4 La Société peut aussi assister, soit pas le biais de prêts, garanties ou autre à ces filiales ou à des sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toute société qui est un associé direct ou indirect de la Société ou à toute société appartenant au même groupe que la Société (les "Sociétés Liées") ou à toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera pas dans des transactions qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société peut en particulier conclure les transactions suivantes, étant entendu que la Société n'entrera pas dans des transactions qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier:

3.5.1 emprunter des fonds de toute forme ou obtenir des emprunts et lever des fonds à travers, notamment, l'émission, de façon privée, d'obligations, notes et tout autres instruments de dette ou de capital, convertible ou non, l'utilisation de produits financiers dérivés ou autre;

3.5.2 avancer, prêter ou disposer d'argent ou accorder des crédits ou souscrire ou acheter à des instruments de dette émis par une entité étrangère ou Luxembourgeoise selon des termes considérés comme appropriés et avec ou sans garantie;

3.5.3 conclure des garanties, gage ou toute autre forme de garantie, soit par le biais de garantie personnelle ou par hypothèque sur tout ou partie des avoirs, actifs immobiliers (présents ou futurs) ou par tout ou partie de ces méthodes, afin de garantir la performance des contrats et obligations de la Société et de toutes Sociétés Liées, dans le cadre et conformément aux dispositions des lois du Grand-Duché de Luxembourg en vigueur, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

3.6 En outre, la Société pourra prendre toute mesure de nature légale, commerciale, technique et financière et, en général, entreprendre toutes les opérations qu'elle jugera utiles ou nécessaires à l'accomplissement de son objet social, ainsi que les opérations directement ou indirectement en relation pour faciliter l'accomplissement de son objet social dans chaque matière décrit ci-dessus.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à trente et un mille et cinq euros (€31.005,-) représenté par:

5.1.1 Trente et un mille (31.000) actions de l'Actionnaire Commandité d'une valeur nominale un euro (€1.-) (ci-après l'"Action de Commandité")

5.1.2 Cinq (5) actions des Actionnaire Commanditaires chacune d'une valeur nominale un euro (€1.-) (ci-après les "Actions de Commanditaire") réparties comme suit:

- a) 1 action de catégorie A (l'"Action de Catégorie A");
- b) 1 action de catégorie B (l'"Action de Catégorie B");
- c) 1 action de catégorie C (l'"Action de Catégorie C");
- d) 1 action de catégorie D (l'"Action de Catégorie D");
- e) 1 action de catégorie E (l'"Action de Catégorie E").

5.1.3 Sans préjudice d'autres désignations utilisées dans les Statuts, les Actions de Catégorie A à E seront définies ci-après comme les "Catégories de Actions" et individuellement une "Catégorie de Actions"; et ensemble, toutes les actions des Catégories de Actions ainsi que l'Action de Commandité seront définies comme les "Actions" et individuellement une "Action".

5.1.4 "Actionnaires" signifie les détenteurs à un moment donné d'Actions et " Actionnaire" sera défini en accordance;

5.1.5 "Actionnaire Commandité" signifie le détenteur à un moment donné de l'Action de Commandité;

5.1.6 "Actionnaires Commanditaires" signifie les détenteurs à un moment donné des Actions de Commanditaire et "Actionnaire Commanditaire" sera défini en accordance.

5.2 Les Actions sont émises sous forme nominative.

5.3 Un registre d'actions nominatives sera maintenu au siège social de la Société, où il sera disponible pour revue par les Actionnaires. Ce registre contiendra toutes les informations requises par l'articles 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives sera établies par l'inscription dans le registre. Des certificats d'Actions pourront aussi être émis aux Actionnaires.

5.4 La Société considérera le nom de la personne inscrite dans le registre comme le propriétaire de ces Actions.

5.5 Dans le cas où un Actionnaire nominatif ne fournit pas d'adresse où les notices et informations émises par la Société doivent être envoyés, cela doit être mentionné dans le registre d'Actionnaire et l'adresse de l'Actionnaire sera suppo-

sément le siège social de la Société ou une autre adresse qui sera inscrite jusqu'à ce que le détenteur des Actions fournisse une autre adresse à la Société.

5.6 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime") dans lequel toute prime payée sur toute action doit être transférée. Les décisions relatives à l'utilisation de la prime d'émission doivent être prises par le Gérant sous réserve de la Loi et de ces Statuts. Ces décisions peuvent allouer tout montant apporté à l'apporteur, mais ce n'est pas une obligation.

5.7 La Société peut, sans limitation, d'accepter l'équité ou d'autres contributions, sans émission d'Actions ou autres valeurs mobilières en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de ces comptes doivent être prises par le Gérant sous réserve de la Loi et de ces Statuts. Pour éviter tout doute, une telle décision peut, mais il n'est pas nécessaire, affecter tout montant versé au contributeur.

5.8 Toutes les Actions ont des droits égaux sans préjudice de ce qui serait prévu d'autre dans ces Statuts.

5.9 Le capital social souscrit peut être augmenté par une Résolution des Actionnaires adoptées en conformité avec les conditions requises pour la modification des statuts et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

5.10 Si des Actions sont émises à des conditions qui ne sont pas entièrement libérées sur la question, puis le paiement du solde sera effectué au moment et aux conditions que le Gérant peut déterminer la condition que toutes ces Actions sont traitées de manière égale.

5.11 La Société peut procéder au rachat de ses propres Actions de Commanditaires par décisions du Gérant sous réserve de la disponibilité des fonds déterminé par le Gérant sur la base des Comptes Intérimaires pertinents.

5.12 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Catégories d'Actions en ce compris l'annulation d'une ou plusieurs Catégories de Actions entière(s) par le rachat et l'annulation de toutes les Actions émises dans de telle(s) Catégorie(s) de Actions. Dans le cas de rachats et d'annulations de Catégorie de Actions, de tels annulations et rachats de Catégorie de Actions devront être réalisés dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par la Catégorie E). Pour éviter tout doute, aucune Action de Catégorie A ne peut être rachetée si la Société, au moment du rachat, des Actions de Catégorie B en cours; aucune Action de Catégorie B ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Actions de Catégorie C en cours; aucune Action de Catégorie C ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Actions de Catégorie D en cours; aucune Action de Catégorie D ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Actions de Catégorie E en cours.

5.13 Dans les cas d'un rachat d'une Catégorie de Actions (dans l'ordre prévu dans le présent article 5) en vue de procéder à une réduction du capital social de la Société, les détenteurs d'une telle Catégorie de Actions ont droit au Montant Disponible au pro rata de leur participation dans cette Catégorie de Actions (avec la limite cependant du Montant d'Annulation Total tel que déterminé par le Gérant) et les détenteurs de Actions de la Catégorie de Actions rachetée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Action pour chaque Action de la Catégorie de Action appropriée détenue par eux.

5.14 La Valeur d'Annulation par Action sera due et exigible par la Société dès le rachat des Actions de la Catégorie de Actions appropriées.

5.15 Les Actions de Commanditaires rachetées devront être immédiatement annulées en accord avec les exigences fixées par la Loi Luxembourgeoise.

6. Indivisibilité des actions.

6.1 Chaque Action est indivisible.

6.2 Une Action peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Action notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Actionnaire pour la Action en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Transfert d'actions.

7.1 Les Actions seront transférables en conformité avec la Loi, sous réserve de dispositions contraires contenues dans les Statuts.

7.2 Tout transfert des Actions de Commandité sera soumis à l'adoption d'une résolution des Actionnaires:

7.2.1 approuvant le transfert; et

7.2.2 modifiant l'article 8.1 afin de refléter le remplacement en tant que Gérant du cédant de l'Action de Commandité par le cessionnaire.

7.3 Tout transfert d'Actions de Commanditaire sera soumis à l'accord préalable du Gérant, qui ne devra pas être refusé de façon déraisonnable.

8. Gérance.

8.1 La Société sera gérée par Three Hills Partners I S. à.r.l., en sa qualité d'unique Actionnaire Commandité de la Société (définis ci-après comme le "Gérant").

8.2 Le Gérant a le pouvoir de prendre des mesures tout ou qui est nécessaire ou utile pour réaliser l'un des objets de la Société, à l'exception de ceux réservés par la Loi Luxembourgeoise ou les présents Statuts à une réunion des actionnaires (une "Assemblée Générale").

8.3 Un Gérant peut être révoqué uniquement en cas de négligence importante ou faute intentionnelle, sur décision de l'Assemblée Générale adoptée de la façon prévue par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts pour la modification des statuts. Si à la suite de la révocation du Gérant, il n'y a pas d'autre gérant, alors le Gérant doit être immédiatement remplacé par un nouveau gérant qui doit être un Actionnaire Commandité par résolution des actionnaires adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts. Le Gérant n'aura aucun droit de veto en sa qualité du Actionnaire Commandité relatives à sa révocation et/ou le remplacement. Une révocation d'un Gérant ne terminera pas la Société.

8.4 En cas d'incapacité juridique ou d'incapacité d'agir du Gérant, la Société ne mettra pas fin et le Conseil de Surveillance peut nommer un administrateur, qui peut ou peut ne pas être un Actionnaire, qui doit adopter des mesures urgentes et celles de l'administration ordinaire jusqu'à une Assemblée des Actionnaires est tenue. Tout administrateur convoquera une réunion des Actionnaires en conformité avec les articles dans les quinze jours de sa nomination. Un administrateur sera responsable que de l'exécution de son mandat.

9. Représentation.

9.1 Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, la Société est valablement liée ou représentée vis-à-vis des tiers par:

9.2 le Gérant agissant par la signature d'un ou plusieurs représentants légaux;

9.3 la signature unique de toute autre personne à qui un tel pouvoir a été délégué en conformité avec les articles 10.1 ou 10.3 dans la mesure où un tel pouvoir lui a été délégué.

10. Délégation de pouvoirs.

10.1 La gérance journalière des affaires de la Société et le pouvoir de représenter la Société peut être délégué par le Gérant à un ou plusieurs agents (chacun un "Gérant Journalier"), agissant seul ou conjointement.

10.2 Un Gérant Journalier n'a pas besoin d'être Actionnaire.

10.3 La nomination et la révocation, pouvoirs, tâches et émoluments des Gérants Journaliers seront déterminés par le Gérant.

10.4 Le Gérant pourra déléguer n'importe lesquels de ses pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et pourra révoquer cet agent ou déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (si c'est le cas), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de son mandat.

10.5 Aucun pouvoir ne sera délégué par le Gérant à un Actionnaire Commanditaire et aucun Actionnaire Commanditaire ne pourra représenter la Société.

11. Responsabilités des actionnaires.

11.1 L'Actionnaire Commandité sera solidairement responsable avec la Société pour les dettes de la Société dans la mesure où cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, y compris l'article 102 de la Loi.

11.2 Les Actionnaires Commanditaires ne devront pas agir pour le compte de la Société autrement qu'en exerçant leurs droits en tant qu'actionnaires dans des assemblées générales de la Société et seront responsable uniquement afin de payer à la Société la valeur nominale, et toute prime d'émission due, des Actions qu'ils détiennent respectivement dans la Société (dans la mesure où pas encore payées).

12. Conseil de surveillance et Réviseur d'entreprise.

12.1 La Société est supervisée soit par un conseil de surveillance (le "Conseil de Surveillance") soit par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise agréés, cette dernière éventualité est celle où une telle nomination est requise ou permise par la Loi Luxembourgeoise et est choisie par la Société (le "Réviseur").

12.2 L'Assemblée Générale des Actionnaires nomme le Réviseur et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La nomination ne peut cependant excéder une période de six (6) ans. Dans le cas où le Réviseur est élu sans indication de durée de leur mandat, il est réputé être élu pour six (6) ans à partir de la date de sa nomination.

12.3 Le(s) Réviseur(s) peuvent être réélus.

12.4 Le Conseil de Surveillance consiste en trois (3) membres (chacun un "Membre du Conseil de Surveillance"). Les Membres du Conseil de Surveillance ne devront jamais participer ou interférer dans la gestion de la Société mais devront uniquement conseiller le Gérant sur les matières que le Gérant détermine.

12.5 Les réunions du Conseil de Surveillance (les "Réunions du Conseil de Surveillance") peuvent être convoquées par tout Membre du Conseil de Surveillance.

12.6 Les avis de toute Réunion du Conseil de Surveillance seront donnés à tous les membres par lettre, fax ou email dans un délai raisonnable à la lumière des circonstances avant la date déterminée pour une telle réunion. La convocation mentionnera la date et le lieu d'une telle réunion et contiendra l'ordre du jour. Les Membres du Conseil de Surveillance peuvent débattre valablement et prendre les décisions lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance sans respecter toute

ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Membres du Conseil de Surveillance ont renoncé aux exigences et formalités de convocation pertinentes soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil de Surveillance, pertinente en personne ou par un mandataire autorisé.

12.7 Un Membre du Conseil de Surveillance peut nommer un autre Membre du Conseil de Surveillance (mais pas une autre personne) pour le représenter (le "Mandataire du Membre du Conseil de Surveillance") à la Réunion du Conseil de Surveillance pour assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à cette Réunion du Conseil de Surveillance.

12.8 Le Conseil de Surveillance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si au moins la moitié des Membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Surveillance sont adoptées à la majorité simple des Membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés.

12.9 Un Membre du Conseil de Surveillance ou Mandataire du Membre du Conseil de Surveillance peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Surveillance par le biais d'équipement de vidéo conférence ou de moyens de télécommunication permettant l'identification de chacun des Membres du Conseil de Surveillance. Ces moyens devront avoir des caractéristiques techniques assurant une participation effective à la réunion permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre les unes les autres de façon continue et autorisant la participation effective de telles personnes à la réunion. Une personne participant de cette façon est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et aura le droit de voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, tous les sujets examinés par le Conseil de Surveillance de cette façon seront, pour les besoins des Statuts, réputés avoir été effectivement et valablement examinés à la Réunion du Conseil de Surveillance, nonobstant que le nombre des Membres du Conseil de Surveillance (ou leurs mandataires) physiquement présents au même endroit soit inférieur au nombre nécessaire pour constituer un quorum. Une Réunion du Conseil de Surveillance tenue dans ces conditions est réputée avoir été tenue au Siège Social de la Société.

12.10 Une résolution écrite signée par tous les Membres du Conseil de Surveillance (ou en rapport avec tout Membre du Conseil de Surveillance, le Mandataire du Membre du Conseil de Surveillance) est aussi valable et effective que si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents de la même forme chacun signé par ou au nom d'un ou plusieurs Membres du Conseil de Surveillance concernés.

12.11 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance sont signés par et les extraits des procès-verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance peuvent être certifiés par tout Membre du Conseil de Surveillance présent à la Réunion.

13. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

13.1 L'assemblée des actionnaires (l'"Assemblée des Actionnaires") détiendra les pouvoirs qui lui sont attribuée selon ces Statuts ou la Loi Luxembourgeoise, et n'aura pas les pouvoirs réservés au Gérant par la Loi Luxembourgeoise. Tel que prévu par l'Article 111 de la Loi, l'Assemblée des Actionnaires pourra modifier les Statuts uniquement avec l'accord préalable du Gérant (tel que prévu à l'Article 8.3).

13.2 Chaque Actionnaire a droit à un vote pour chaque Action dont il est le détenteur.

13.3 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.4, 13.5 et 13.6, les Résolutions des Actionnaires seront valablement adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre d'Actions représentées.

13.4 Les Actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Actionnaires à augmenter son engagement dans la Société sans un vote unanime des Actionnaires.

13.5

13.5.1 Une Assemblée extraordinaire des Actionnaires convoquée afin de modifier des dispositions des Statuts ne pourra valablement délibérer que si (a) au moins la moitié des Actions sont représentées et (b) l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts et, dans le cas applicable, le texte de ce qui concerne les objets ou la forme de la Société.

13.5.2 Si la première des conditions de l'Article 13.5.1 n'est pas satisfaite, une deuxième assemblée sera convoquée, de la façon prévue dans ces Statuts ou par la Loi. Cette convocation devra reproduire l'ordre du jour et indiquer la date et les résultats des assemblées précédentes. La deuxième assemblée devra valablement délibérer sans préjudice du nombre d'Actions représentées.

13.5.3 Lors des deux assemblées, les résolutions afin d'être adoptées, seront prises par (i) au moins deux tiers des votes et (ii) le vote favorable de l'Actionnaire Commandité (étant entendu que l'Actionnaire Commandité a un droit de veto). Les votes ne devront pas inclure les votes attachés aux Actions pour lesquelles l'Actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a rendu un vote blanc ou invalide.

13.6 Une Assemblée des Actionnaires peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Actionnaires ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée des Actionnaires en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Actionnaire peut être représenté à une Assemblée des Actionnaires en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire.

13.8 Chaque Actionnaire peut voter au moyen de formulaire de vote tel que décrit dans la convocation envoyée relative à l'Assemblée des Actionnaires. Les Actionnaires peuvent utiliser uniquement les formulaires de vote fournis par la Société et qui contiennent au moins l'endroit, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, la proposition soumise à la décision de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition trois cases permettant à l'Actionnaire de voter en faveur, contre ou s'abstient de voter sur chaque résolution proposée en cochant la case appropriée. Les formulaires de vote qui ne montrent ni un vote pour ni un vote contre une résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société prendra en compte uniquement les formulaires de vote reçus trois (3) jours avant la tenue de l'Assemblée des Actionnaires pour laquelle ils réfèrent et qui sont en accord avec les formalités décrites dans la convocation.

13.9 Les Actionnaires peuvent participer à une Assemblée des Actionnaires par voie de vidéoconférence ou de télécommunications permettant leur identification, et sont considérés présents pour le calcul du quorum et des conditions de majorité et de vote. Ces moyens doivent avoir des caractères techniques qui créent une participation effective à l'assemblée dans laquelle les délibérations existent sans interruption.

13.10 Le Gérant aura les pouvoirs et obligations d'ajourner une Assemblée des Actionnaires tel que prévu par la Loi.

13.11 L'Assemblée Annuelle des Actionnaires de la Société se tiendra chaque année le dernier jeudi du mois d'avril à 15h00 dans la ville de Luxembourg.

13.12 Le Gérant ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer une Assemblée des Actionnaires. Ils doivent la convoquer de façon à ce qu'elle se tienne dans une période d'un mois si les Actionnaires représentant un dixième du capital social en font la demande par écrit, avec indication de l'ordre du jour.

13.13 Les convocations pour chaque Assemblée des Actionnaires devront contenir l'ordre du jour et prendront la forme d'annonces publiées deux fois, avec un intervalle minimum de huit jours avant l'assemblée, dans le Mémorial et un journal luxembourgeois. Les convocations par courrier devront être envoyées huit jours avant la tenue de l'Assemblée aux Actionnaires, mais aucune preuve ne devra être apportée que cette formalité a bien été remplie. Lorsque toutes les Actions sont sous forme nominative, les convocations peuvent être envoyées seulement par courrier recommandé.

13.14 Un ou plusieurs des Actionnaires qui ensemble détiennent au moins dix pourcent du capital souscrit peut demander qu'un ou plusieurs points additionnels soient rajoutés à l'ordre du jour de l'Assemblée des Actionnaires. Cette demande devra être envoyée au Siège Social par courrier recommandé, au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée.

14. Exercice sociale et Comptes annuels.

14.1 L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

14.2 Chaque année lors de la fin de l'année fiscale, les comptes annuels (compte de pertes et profits) sont établis par le Gérant. Le Gérant soumet ces documents avec un rapport sur les opérations de la Société au moins un mois avant l'Assemblée annuelle des Actionnaires au Conseil de Surveillance ou au Réviseur d'Entreprise Agréé qui fera un rapport commentant ces documents.

15. Reporting.

15.1 Le Gérant devra préparer et délivrer un rapport trimestriel pour les Actionnaires Commanditaires. Ce rapport portera sur les principales KPIs des actifs portés au bilan.

15.2 En ce qui concerne les investissements dans des sociétés privées, le Gérant devra délivrer un aperçu des performances financières pour le trimestre, la position financière réelle des sociétés, une commentaire sur la performance et une mise à jour, si besoin, sur les sorties. Ce rapport sera délivré au plus tard dans les 45 jours suivant la fin du trimestre, avec également les détails téléphoniques pour une conférence téléphonique qui sera tenue dans les 7 à 15 jours suivant la délivrance de ce rapport, pendant laquelle les Actionnaires Commanditaires pourront discuter du rapport avec le Gérant.

16. Distribution sur actions.

16.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

16.2 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour la distribution et dans la mesure permise par la Loi luxembourgeoise et par ces Statuts, les Actionnaires acceptent que la Société distribue le cash disponible aux Actionnaires, en fonction des droits attachés à ces Actions en tant que distribution de dividendes, ou de la prime d'émission, le cas échéant, ou d'autres réserves, le cas échéant, ou repaiement du capital par une réduction de capital ou un rachat d'Actions, dans l'ordre de priorité ci-dessous:

16.2.1 en premier lieu, un remboursement préférentiel aux Actionnaires Commanditaires égal au montant qui amènerait le taux de rentabilité interne (le "TRI") de l'investissement en tout instrument émis par la Société, autre que les actions émises par la Société (la "Plus-Value sur Instruments") à 8%, étant entendu que le TRI est défini comme le taux réduit auquel la valeur nette des coûts (trésorerie négative) de l'investissement en tout instrument émis par la Société, autre que les actions émises par la Société par les Actionnaires Commanditaires est égal à la valeur nette des bénéfices (trésorerie positive) dérivant des investissements en tout instrument émis par la Société;

16.2.2 en deuxième lieu, le détenteur de l'Action Commandité aura droit à un montant égal à 25% de la Plus-Value sur Instruments;

16.2.3 ensuite, les détenteurs de Actions de Catégorie A auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Actions émises par la Société. Les détenteurs de Actions de Catégorie B auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur nominale des Actions émises par la Société. Les détenteurs de Actions de Catégorie C auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Actions émises par la Société. Les détenteurs de Actions de Catégorie D auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Actions émises par la Société. Les détenteurs de Actions de Catégorie E auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Actions émises par la Société; et

16.2.4 enfin, tout montant restant disponible pour distribution dans la Société, s'il y en a, sera distribué comme suit:

- (i) quatre-vingt pour cent (80%) aux Actionnaires Commanditaires; et
- (ii) vingt pour cent (20%) à l'Actionnaire Commandité en tant que dividendes sur les Actions de Commandité.

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser doivent se faire sur une base pari passu entre les détenteurs de Catégories d'Actions.

Afin d'éviter tout doute, la simple existence d'un Montant Disponible n'établit pas l'existence d'un droit pour les Actionnaires à sa distribution étant donné que, en conformité avec les dispositions mentionnées ci-dessus, une telle distribution (et la détermination de son montant) est soumise à l'approbation préalable des Actionnaires.

16.3 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Actionnaire(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation des comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés, de la prime d'émission et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à une réserve établie selon la Loi Luxembourgeoise ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Actionnaire(s).

17. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée des Actionnaires par une résolution adoptée en conformité avec les conditions requises pour la modification des Statuts et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

18. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

- a) Un genre devra inclure chaque genre;
- b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, Société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- d) une disposition légale ou Statuts inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

18.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

18.1.3 Les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

18.1.4 Les mots définis utilisés dans les Statuts ont la signification suivante

Comptes Intérimaires	signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires appropriée.
Date des Comptes Intérimaires	signifie la date pas avant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie de Actions appropriée.
Montant d'Annulation Total	signifie le montant déterminé par le Conseil et approuvé par les Actionnaires sur base de Comptes Intérimaires correspondants et sous réserve de la clause de distribution de l'article 15.2. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Catégories E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Catégorie correspondante au moment de l'annulation de cette Catégorie appropriée, sauf en cas de décision contraire des Actionnaires prise de la manière prévue pour la modification des Statuts pour autant, cependant, que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.
Montant Disponible	signifie le total des bénéfices nets de la Société (incluant les profits reportés) accru par (i) toute prime d'émission disponible et d'autres réserves disponibles telles que

réservées en accord avec l'article 5 des présents Statuts et (ii) selon le cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie de Actions devant être annulés, dans la mesure où ce montant constitue un montant disponible, mais réduit par (i) toutes pertes (pertes reportées incluses) et (ii) toutes sommes devant être placées dans une réserve(s) conformément aux exigences de la Loi Luxembourgeoise ou de ces Statuts, chaque fois comme exposé dans les Comptes Intérimaires concernés (afin d'éviter tout doute, sans quelconque double calcul) pour que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Par lequel:

AA = le Montant Disponible

NP = bénéfices nets (incluant des profits reportés)

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie de Actions devant être annulée

L = pertes (pertes reportées incluses)

LR = toutes sommes devant être placées dans des réserves conformément aux exigences de la Loi Luxembourgeoise ou des Statuts.

Valeur d'Annulation par Action sera calculé en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Actions émises dans la Catégorie de Parts Sociale devant être rachetées et annulées.

18.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Actions de commanditaire:	Actions de commandité:	Prix de Souscription en Euro
Three Hills Partners I S. à r.l. /		31.000	31.000,-
Mauro Moretti	1 Action de Catégorie A	/	1,-
	1 Action de Catégorie B		1,-
	1 Action de Catégorie C		1,-
	1 Action de Catégorie D		1,-
	1 Action de Catégorie E		1,-
TOTAL	5	31.000	31.005,-

Toutes les actions ont été partiellement libérées de sorte que la somme de trente et un mille et cinq euros (€ 31.005,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Première assemblée générale des actionnaires.

Les Actionnaires ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

- L'adresse de la Société est fixée au 48 boulevard Grande-duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.
- L'entité suivante est nommée réviseur d'entreprise agréé de la Société pour une durée indéterminée: Veridice S.à r.l., une société ayant son siège social au 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B154.843

Dispositions transitoires:

Le premier exercice social commence au jour de la constitution et s'achèvera le 31 décembre 2013.

La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2014.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à mille trois cents Euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. FETIQUE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC, le 13 mai 2013. Relation: LAC/2013/21811. Reçu soixante quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013065737/853.

(130080785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

SHCO 15 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2016 Luxembourg, 8, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 149.529.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013065715/10.

(130080839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Soho Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 115.164.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 mai 2013.

Référence de publication: 2013065725/10.

(130080775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

SOF-VI International Holdings Lux, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 136.738.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013065724/10.

(130080448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Samory Enterprises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 177.320.

STATUTS

L'an deux mille treize, le treize mai.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU

WILBARKS Management CORP, une société de droit panaméen ayant son siège social au 53^e, Urbanizacion Marbella MMG Tower, Piso 16, Panama, République de Panama, immatriculée au Registre Public de Panama sous le numéro 207, carte 513637; et,

SCOPE CONSULTANTS LTD, une société de droit des Iles Vierges Britanniques ayant son siège social à De Castro Street Road Town, Tortola, Les Iles Vierges Britanniques, immatriculée sous le numéro 273546

Représentées par Mme Sara Lecomte, en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lequels comparants, es-qualité qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer (la «Société»).

STATUTS

Titre I^{er} - Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. **Forme, Dénomination.**

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi telle qu'elle a été modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»)) et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination «SAMORY ENTERPRISES S.A.».

2. **Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration») est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5. La société peut ouvrir des succursales dans et en-dehors du pays.

3. Objet. La société a pour objet: de fournir des services de globalisation, à savoir l'adaptation de services et de produits locaux à leur commercialisation internationale et des services de localisation, à savoir l'adaptation de services et de produits internationalisés à leur commercialisation dans des marchés locaux et/ou spécifiques.

Ces services de globalisation et de localisation portent sur le contenu média (messages, emballages, promotion, texte, images, vidéo et ambiances sonores et musicales, caractérisation de contenu ludiques), sur le contenu didactique (manuels d'installation, d'utilisation, aide en ligne, support et maintenance, formation) et sur le contenu d'exploitation (interface de logiciels, firmware, etc.).

La société a en outre pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition et l'exploitation de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion, exploitation et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques, financières, mobilières et immobilières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II - Capital

5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euro (EUR 31.000,-), divisé en six cent vingt (620) actions sans désignation de valeur nominale.

6. Nature des actions. Les actions sont, en principe, nominatives ou au porteur à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.

7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le conseil d'administration déterminera de temps à autres. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. **Modification du capital.**

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

Titre III - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaire aux comptes

9. Conseil d'administration.

9.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins (chacun un «Administrateur»), actionnaires ou non.

9.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, la Société peut être administrée par un Conseil d'Administration consistant, soit en un Administrateur (L' «Administrateur Unique») jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire, soit par au moins trois Administrateurs. Une société peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique nommera ou confirmera la nomination de son représentant permanent en conformité avec la Loi de 1915.

9.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

10. Réunions du conseil d'administration.

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président (le «Président»). Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration.

10.4 Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.5 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes émis. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

10.6 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est à dire notamment d'entendre et d'être entendu par tous les autres Administrateurs participant et utilisant ce type de technologie, seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

10.7 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs personnellement (résolution circulaire). Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué. La date de ces résolutions doit être la date de la dernière signature.

10.8 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que fax, e-mail ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

10.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

11.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

13. Représentation de la société. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

14. Commissaire aux comptes.

14.1 La Société est contrôlée par un ou plusieurs commissaires aux comptes nommés par l'assemblée générale ou l'actionnaire unique.

Titre V - Assemblée générale des actionnaires

15. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

15.1 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.2 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.3 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

15.4 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

15.5 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.6 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.7 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

15.8 Cependant, la nationalité de la Société peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

16. Lieu et Date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le 3^{ème} vendredi du mois de juin, à 11 heures.

17. Autres assemblées générales. Tout Administrateur peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

18. Votes. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre VI - Année sociale, Répartition des bénéfices

19. Année sociale.

19.1 L'année sociale commence le premier janvier et fini le trente et un décembre de chaque année.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux réviseurs d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.

20. Répartition des bénéfices.

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VII - Dissolution, Liquidation

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 La Société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

21.3 A défaut de nomination de liquidateurs par l'assemblée générale des actionnaires, les Administrateurs ou l'Administrateur Unique seront considérés comme liquidateurs à l'égard des tiers.

Titre VIII - Loi applicable

22. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence au jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les six cent vingt (620) actions comme suit:

WILBARKS MANAGEMENT CORP	619 actions
SCOPE CONSULTANT LTD	1 action
TOTAL	620 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Information

Le notaire soussigné a informé les comparantes qu'avant l'exercice de toute activité commerciale ou toute modification de l'objet social relative à une activité commerciale, ou bien dans l'éventualité où la société serait soumise à une loi particulière en rapport avec son activité, ceux-ci doivent être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparantes; et/ou s'acquitter de toutes autres formalités aux fins de rendre effective l'activité de la Société partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Première assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.
2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateurs pour une période de six (6) ans, chacun pour un mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2018:
 - Monsieur Marc Jonckers, né le 29/12/1960 à Etterbeek (Belgique), demeurant 20, Grand Chemin, B-1380 Lasne (Belgique),
 - Monsieur Dominique Fontaine, né le 19/11/1965 à Saint Mard (Belgique) demeurant 78, rue du Castel, B-6700 Arlon (Belgique),
 - Monsieur Pierre Goffinet, né le 15/09/1971 à Bastogne (Belgique) demeurant professionnellement au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.
3. Est appelé aux fonctions d'administrateur-délégué Monsieur Marc Jonckers, préqualifié.
3. Est nommé commissaire aux comptes pour une période de six (6) ans, expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2018, Stratego International S.à r.l., une Société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 45163.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture, le mandataire des comparantes prémentionnées, connu par le notaire par ses noms, prénoms, état civil et résidences, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC, le 15 mai 2013. Relation: LAC/2013/22223. Reçu soixante quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013065705/241.

(130080957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Sinvest Group, Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 150.841.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2013065718/10.

(130080344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Sinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 129.635.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013065719/10.

(130080443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Société Anonyme des Eaux Minérales de Beckerich S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 8, Jos Seyler Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 93.693.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013065720/14.

(130080346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Cedar Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 84.557.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue extraordinairement le 2 mai 2013 que:

- les mandats des administrateurs sortants:

* M. Stéphane RICARD, administrateur-délégué et Président, demeurant au 4, chemin des Glycines, CH-1206 Genève,

* Mme Geneviève BLAUEN-ARENDT, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg,

* M. Marc SCHMIT, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg,

* M. Fernand HEIM, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg,

- ainsi que celui du commissaire aux comptes sortant, GESCOR S.A., avec siège social au 1, Carrefour de Rive, CH-1211 Genève 3,

ont été reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2019.

Il résulte également d'un procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 mai 2013 que le mandat de l'administrateur-délégué, M. Stéphane RICARD, sus-désigné, a été reconduit pour une durée de six ans.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013066834/20.

(130082222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2013.

Arfo Participations S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-5337 Moutfort, 4, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 40.345.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013065209/11.

(130080897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Binigaus Trier SG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 110.891.

Lors de l'assemblée générale tenue le 14 mai 2013 il a été convenu ce qui suit:

3. Résolution:

Le mandat de Commissaire aux comptes M. Marc Liesch n'est pas prolongé.

Nomination avec effet immédiat en tant que Commissaire aux comptes Rosa Maria Gonzales Fernandez-Pinedo, Santiago Bernabeu, 5 - 2º, E - 28036 Madrid, son Mandat sera a durée fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2014.

Les mandats des Commissaires aux comptes sont renouvelés et prendront fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.05.2013.

Référence de publication: 2013065225/17.

(130081059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Arches Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 54.969.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ARCHES INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2013065208/11.

(130080688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Amethis Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 173.953.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 mai 2013

En date du 2 mai 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de ratifier la nomination de Ernst & Young en tant que Commissaire aux comptes en remplacement de Fin-Contrôle S.A. jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire prévue en 2017.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Amethis Partners S.A.

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013065194/15.

(130080758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

AMP Capital Investors (CLH No. 1) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 141.774.

—
EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 21 mai 2013 que, sur base du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 21 mai 2013, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société de EUR 1,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de parts sociales
AMP Capital Investors (REST European Infrastructure n°3) S.à r.l. 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg	10.769
AMP Capital Investors Limited en sa qualité de Fiduciaire de AMP Capital Core Infrastructure Fund Bâtiment AMP, Niveau 24, 33, Alfred Street NSW 2000 Sydney Australie	2.187
AMP Capital Investors (FDF European Infrastructure n°3) S. à r.l. 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	1.044
Total	14.000

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013065196/30.

(130080313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Aldoxlux Holding A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 51.154.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013065188/9.

(130080994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Algori S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 40.044.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 MAI 2013.

Pour: ALGORI S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg
Société anonyme
Cindy Szabo / Christine Racot

Référence de publication: 2013065191/15.

(130081157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Alignment Global Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 143.044.

—
Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2013

L'Assemblée générale ordinaire a décidé:

- De noter la démission de Monsieur William Reeves avec effet au 22 août 2012 en tant que Directeur de la Société;
- De ré-élire Messieurs David DeRosa, Andrew Dodd, Linburgh Martin et Justin Egan en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires approuvant les états financiers pour l'année comptable se terminant le 31 décembre 2013;
- De renouveler le mandat de Ernst & Young S.A. en tant que Réviseurs d'entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires approuvant les états financiers pour l'année comptable se terminant le 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Alignment Global Fund
J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
Agent domiciliataire

Référence de publication: 2013065192/21.

(130080358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Als lux Trans S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 6, rue Millegaessel.

R.C.S. Luxembourg B 131.307.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 mai 2013.

Référence de publication: 2013065193/10.

(130081034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Germany White Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 125.007.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013066170/9.

(130081703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Funds For Good S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 156.449.

—
Je vous prie d'accepter par la présente notre démission en tant que Commissaire aux Comptes de la société FUNDS FOR GOOD S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 22 mai 2013.

CONCILIUM Sàrl

Commissaire

Serge de Ceuninck

Gérant unique

Référence de publication: 2013066154/14.

(130081641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

G.C.C. International S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 4.518.000,00.

Siège social: L-1527 Luxembourg, 16, rue du Maréchal Foch.

R.C.S. Luxembourg B 136.796.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 MAI 2013

Prolongation des mandats des administrateurs actuels

Prolongation des mandats des administrateurs qui prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018:

- Monsieur Bertrand NODÉ-LANGLOIS,
- Monsieur Alexis NODÉ-LANGLOIS,
- Madame Marie-Hélène NOTTA NODÉ-LANGLOIS,
- Madame Valérie NODÉ-LANGLOIS, épouse AMIHAT,
- Madame Sabrina NODÉ-LANGLOIS, épouse BRUNET,

Prolongation du mandat de l'administrateur-délégué et du président du conseil d'administration actuel

Prolongation du mandat de l'administrateur-délégué qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018:

- Monsieur Bertrand NODÉ-LANGLOIS

Prolongation du mandat du commissaire actuel

Prolongation du mandat du commissaire qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018:

- Vericom Sa

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013066155/25.

(130081527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Fullerton Lux Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 148.899.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration le 25 avril 2013

En date du 25 avril 2013, le Conseil d'Administration a décidé:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Manraj Singh Sekhon de sa fonction d'administrateur et président de la Société avec effet au 19 avril 2013;
- de coopter Monsieur Trevor Norman Chudheigh, 60B Orchard Road, Singapore 238891, en tant qu'administrateur et président de la Société avec effet au 25 avril 2013, en remplacement de Monsieur Manraj Singh Sekhon, pour un terme venant à échéance à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société.

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg

Référence de publication: 2013066153/15.

(130081808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

G.T. Experts Comptables S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 121.917.

Il résulte d'une cession de parts signée en date du 26 mars 2013, que la répartition des parts sociales est la suivante:

- GT Group S.A., 19, rue de Bitbourg

L-1273 Luxembourg, RCS B. 174.822 1.000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2013.

G.T. Experts Comptables S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2013066158/14.

(130081370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Grand City Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 165.560.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 25 mars 2013.

Référence de publication: 2013066163/10.

(130081659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Francesca International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 66.254.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2013 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été:

a) renommés Administrateurs

- Monsieur Lou HUBY, directeur honoraire de la CE. e.r., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

- Madame Gabriele SCHNEIDER, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

b) nommé administrateur

- Monsieur Michel SCHAEFFER, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont pour terminer le mandat de Madame Sandra Bortolus.

c) renommé commissaire aux comptes

- Monsieur Jérôme DOMANGE, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire qui se tiendra en l'an 2018.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2013066151/25.

(130081338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

G.R.S. Participations S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 144.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013066157/9.

(130081705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Goblet Lavandier & Associés Ingénieurs-Conseils S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 17, rue Jean-Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 84.467.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES INGENIEURS-CONSEILS SA

Référence de publication: 2013066161/10.

(130081695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Greenwood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 49.838.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Par jugement n°690/13 rendu en date du 16 mai 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, VI^{ème} chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes les opérations de liquidation judiciaire de la société anonyme GREENWOOD S.A., inscrite au R.C.S. N°B49.838, ayant eu son siège social à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, pour absence d'actif et a mis les frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Liquidateur nommé

Me Steve HOFFMANN

Référence de publication: 2013066176/16.

(130081618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Henderson Asia-Pacific Indirect Property Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 130.873.

—
Extrait des décisions de l'associé unique de la Société prises le 29 avril 2013

L'associé unique de la Société décide conformément aux statuts de la Société:

D'accepter la démission de Monsieur William Wallace Anderson en qualité de gérant de la Société avec effet au 29 mars 2013.

De nommer Mr James Nicholas Barnard Darkins, né le 19 mars 1957 à Ipswich, Royaume-Uni et domicilié professionnellement au 201 Bishopsgate, EC2M 3AE Londres, Royaume-Uni, gérant de la Société avec effet au 3 mai 2013.

Référence de publication: 2013066184/13.

(130081948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

H.D.C. S.A., Hangzhou Development Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 132.681.

—
Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Bertrange le 21 mai 2013 à 14 heures

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, et des sociétés CRITERIA Sàrl et PROCEDIA Sàrl établies au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2019.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL Luxembourg Sàrl, avec siège social au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2019.

Il résulte dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement à Bertrange.

Extrait sincère et conforme des décisions circulaires du Conseil d'Administration adoptées le 21 mai 2013

Il résulte dudit procès-verbal que la gestion journalière de la société a été déléguée à Monsieur Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

En qualité d'administrateur-délégué, Monsieur Gabriel JEAN aura le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature dans le cadre des actes de gestion journalière.

Bertrange, le 21 mai 2013.

Pour HANGZHOU DEVELOPMENT COMPANY S.A.

Référence de publication: 2013066192/25.

(130081357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Eurofield S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 37.993.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROFIELD S.A.

Société anonyme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013063833/14.

(130078577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

Estates Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 133.012.

EXTRAIT

Suite au transfert du siège social de la société l'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur Benoît de FROIDMONT, (administrateur de sociétés), demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg

- Monsieur Adrien ROLLE, (ingénieur commercial), demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013063824/14.

(130078629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

EILAN INTERNATIONAL Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 17.587.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063828/9.

(130078981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

Falcon Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 970.775,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 118.769.

Extrait des résolutions écrites prises par les associés en date du 14 mai 2013

Les associés ont décidé de:

- Nommer pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2013: en tant que réviseur d'entreprises KPMG Luxembourg Sàrl, 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Falcon Equity S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Signature

Référence de publication: 2013063847/17.

(130079267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

Findexa Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: NOK 68.769.600,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 100.546.

En date du 30 août 2012, l'associé Eniro Holding AB, avec siège social au 40, Gustav III's Boulevard, 169 87 Stockholm, Suède, a cédé l'intégralité des 343.848 parts sociales qu'il détient dans la Société à la société Eniro Treasury AB, avec siège social à SE-169 87 Stockholm, Suède, qui les acquiert.

Suite à cette cession de parts sociales, l'associé Eniro Treasury AB, précité, devient l'associé unique de la Société avec 343.848 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013063841/15.

(130079270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

Falcon Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 970.800,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 118.864.

Décision prise par l'associé unique en date du 13 mai 2013

Résolution:

L'associé unique décide de nommer pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2013;

Réviseur d'entreprises:

KPMG Luxembourg Sàrl, 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Falcon Investor S.à r.l

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2013063849/17.

(130079269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

J.L. Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7216 Bereldange, 16, rue Bour.

R.C.S. Luxembourg B 79.490.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 29 octobre 2012 que:

- L'adresse des Administrateurs Jan Hamelink et Lucy Jeannette Hamelink a changée de 23, Hollekenstraat B-9960 Assenede à 16, route de Cergnat CH-1875 Morgins

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance,,

Monsieur Jan Hamelink demeurant 16, route de Cergnat CH-1875 Morgins,

Monsieur Adriaan De Feijter, demeurant 3, rue de Bridel L-7344 Steinsel et

Madame Lucy Jeannette Hamelink, demeurant 16, route de Cergnat CH-1875 Morgins sont réélus administrateurs pour une durée de 6 ans COMPTABILUX S.A., ayant son siège social 1, Place du Théâtre L-2613 Luxembourg, est réélue commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans

L'ensemble des mandats prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013066242/22.

(130081796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Jack-2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 28.000,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 158.728.

—
EXTRAIT

En date du 21 mai 2013, l'associé unique de la Société a nommé comme gérant de la Société pour une durée indéterminée, avec effet immédiat:

Monsieur Marc LIESCH, né le 22 juillet 1954 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé de Messieurs Graham CHAPMAN, James PASSIN et Marc LIESCH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2013.

Pour Jack-2 S.à r.l.

Référence de publication: 2013066243/18.

(130081795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Ingenium, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 98.032.

—
Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2013

L'Assemblée Générale renomme:

- Fernand REINERS, Président;
- Florence PILOTAZ, Administrateur;
- Nico THILL, Administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale nomme comme réviseur d'entreprises agréé:

- PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2013.

Référence de publication: 2013066237/19.

(130081932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Jantinori 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 262.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 157.389.

—
EXTRAIT

La société Jantinori 2 S.à r.l. tient à informer le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg que l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 avril 2013 a nommé la société PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, ayant son siège social 400 route d'Esch L-1014 Luxembourg, réviseur d'entreprises agréé pour le contrôle des comptes consolidés au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2013.

Jantinori 2 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013066244/17.

(130081279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Kempen Alternative Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 82.955.

—
Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2013

Composition du Conseil d'administration:

- Il a été décidé de réélire Messieurs Henry Kelly, Hendrik Luttenberg, Jacques Elvinger ainsi que Patrick Hermse en date du 13 mai 2011, en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2013.

Au 15 mai 2013, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Henry Kelly (Président)

- Monsieur Hendrik Luttenberg

- Monsieur Jacques Elvinger

- Monsieur Patrick Hermse

- Il a été décidé de renouveler le mandat de Deloitte S.A., en tant que réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2013.

Pour KEMPEN ALTERNATIVE INVESTMENT FUND

Au nom et pour le compte de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Agent domiciliaire

Référence de publication: 2013066268/24.

(130081787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Kolya Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 167.367.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 28 février 2013 entre Vacon Properties S.A. et Reflected Networks, une société de droit américain ayant son siège social au 1220 N. Market Street, Suite 806, Wilmington, Delaware, 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Delaware Corporate Register, Etats-Unis d'Amérique sous le numéro 4700928, que Vacon Properties SA. a cédé 12.500 parts sociales de la Société à Reflected Networks avec effet au 28 février 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 23 mai 2013.

Référence de publication: 2013066265/17.

(130081650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Karson S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 249.946.125,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.180.

—
Il est à noter la nouvelle adresse de la Société, le 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg.

Avec effet au 1^{er} octobre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Karson S.à r.l.
Christiaan van Arkel
Gérant B

Référence de publication: 2013066256/13.

(130082048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Unican Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 59.401.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 mai 2013

1. Les démissions de M. Christoph SCHÄDLER et M. David RATCLIFFE de leurs mandats d'Administrateur de catégorie A sont acceptées;

2. Le remplacement de Mme Corinne BITTERLICH, Administrateur de catégorie B, est accepté;

3. M. Hans-Rudolf ZIMMERLI, Directeur de la Consolidation et reporting du Groupe, né le 2 juillet 1952 à Baden (Suisse) résidant professionnellement au 9 Wiesenstrasse, CH-5400 Baden et M. Roman KLASS, Responsable Trésorerie du Groupe, né le 18 mars 1967 à Oberägeri (Suisse), résidant professionnellement au 19, Bärenfelsenstrasse, CH-4132 Muttenz, sont nommés Administrateurs de Catégorie A. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire relative à l'approbation des comptes au 30 juin 2013;

4. Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, employé privé, né le 10 novembre 1961 à Differdange (Luxembourg), résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé Administrateur de Catégorie B. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire relative à l'approbation des comptes au 30 juin 2013.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2013065061/20.

(130080126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Credit Suisse Custom Markets, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 137.116.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 21 mai 2013 a décidé

a) de renouveler les mandats de:

Mme. Cinzia BASILE

Credit Suisse International

One Cabot Square, London E14 4QJ, Grande-Bretagne

M. Justin EGAN

Carne Global Financial Services (Luxembourg) S.à r.l.

25B, Boulevard Royal, 2449 Luxembourg, Luxembourg

M. Teddy OTTO

Carne Global Financial Services Limited

16 Fitzwilliam Place, Dublin 2, Ireland

en leur qualité d'administrateur pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014,

b) de renouveler le mandat de PRICEWATERHOUSECOOPERS S.à.r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour Credit Suisse Custom Markets

Investment company with variable capital

RBC Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013064492/27.

(130080294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.
